

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six et le vingt-cinq février, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Durfort au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 19 février 2026

Date d'affichage : le 19 février 2026

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 38

Votants : 38 + 8 = 46

Votants par procuration : 8

Absents excusés : 4

Absents : 7

Présents : MM GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM. FURESTIER David, BRESSET Cyrille, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, JAHANT Guy, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, GRAS Guillaume, Mmes AUBERT Martine, LEROUX Laetitia, MM. CATHALA Serge, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme MARTIN Catherine, M. BERTO Stéphan, Mme DRACS Marie-Andrée, M. FERRAULT Claude, Mme GIBERGUES Laetitia, MM.MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, SOULIER Cyril, Mme AGNIEL Virginie, MM. MOLINES Louis, MONEL José.

Procurations :

M. OLIVIERI Bruno à M. BERTO Stéphan

Mme MEUNIER Hélène à M. Joseph TARQUINI

M. PELAPRAT Jean à M. DREVON Nicolas

M. TRINQUIER Gilles à M. FELIX Freddy

M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

Mme LAURENT Stéphanie à M. JEAN Lionel

M. CASTANON Philipe à M. MARTIN Laurent

Absents excusés : MM. ROUDIL Joël, BARON Jérôme, Mmes ROTTE Sandrine, BARON Réjane,

Absents : MM. ZUCCONI Jean-Pierre, LAGARDE Jean-Louis, Mme ROUX Florence, MM. SALA Michel, MAZURIC Pierre, Mmes TARNOWSKI Gabrielle, MASOT Alexandra.

Secrétaire de séance : M. JEAN Lionel

Début de séance : 18h05

Délibération n°023/2026 : Modification des tarifs et besoins 2026 du Centre Aquatique Intercommunal Maurice PERRY

Laurent MARTIN rappelle que dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes du Piémont Cévenol (CCPC), a la charge de la gestion de 11 équipements sportifs dont un centre aquatique, deux gymnases, une salle multisports, un plateau sportif et 6 stades.

Le centre aquatique est situé au cœur du village de Quissac face au groupe scolaire. Il est accolé au parc de jeux pour enfants à proximité de l'axe principal de circulation RD999.

Après des travaux de réhabilitation qui ont débuté en 2019, le nouvel équipement a réouvert ses portes au public le 15 mai 2023. Ces trois premières saisons ont permis d'évaluer les habitudes des usagers, leurs souhaits et la fréquentation de ceux-ci.

Afin d'optimiser l'établissement en proposant des activités, services et horaires au plus près des souhaits des usagers, il est proposé les plannings d'ouverture ci-après qui ont été soumis au CST le 17 février :

Il annonce les trois périodes d'ouverture :

Du Lundi 11 mai au Dimanche 5 Juillet : planning dit SCOLAIRES

(avec des ouvertures exceptionnelles les dimanches 21, 28 juin et 5 juillet)

(avec une fermeture le samedi 30 mai pour cause de FAITES DU SPORT & FETE DES CENTRES DE LOISIRS)

Du Lundi 6 juillet au Dimanche 30 Août : planning dit VACANCES

Du Mercredi 2 Septembre au Samedi 19 Septembre : planning dit SCOLAIRES

(modification du planning en cas d'absence de scolaires)

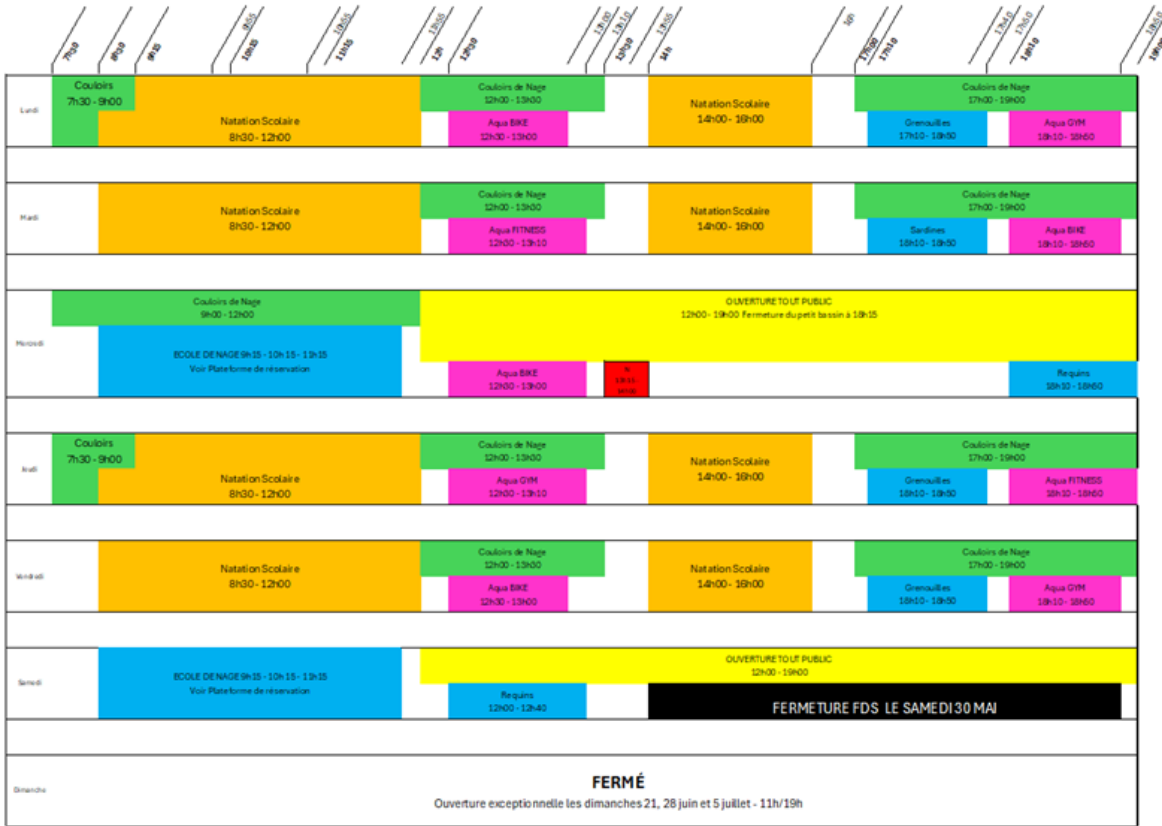
Les horaires d'ouvertures de l'équipement sont donc les suivants :

Jours / Période	SCOLAIRES	VACANCES
Lundi	7h30* - 19h	9h - 20h
Mardi	7h30* - 19h	9h - 20h
Mercredi	7h30* - 19h	9h - 20h
Jeudi	7h30* - 19h	9h - 20h**
Vendredi	7h30* - 19h	9h - 20h
Samedi	7h30* - 19h	9h - 19h
Dimanche	Fermeture	9h - 19h

*hors période scolaire de septembre

** 22h pour les « nocturnes du jeudi » (16juillet et 6 août)

Planning SCOLAIRES



Planning VACANCES



Il ajoute que cette offre nécessite les besoins en personnel suivants :

Personnel / Période	SCOLAIRES	VACANCES
Maitre-Nageur Sauveteur	2 à 3 temps plein + 1 temps partiel	4 ou 5 temps plein
BNNSA	1 temps plein + 2 à 3 temps partiel	1 ou 2 temps plein
Agents d'accueil entretien	4 temps plein	5 temps plein
Technique	1 temps plein	1 temps plein
Administratif	2 temps partiel	2 temps partiel

Il demande par ailleurs, aux élus de valider plusieurs dispositions liées au fonctionnement du centre aquatique :

1. Le renouvellement de la gratuité pour les groupes scolaires et centres de loisirs du territoire du territoire Piémont Cévenol
2. La reconduction de l'opération « 1 ticket gratuit pour chaque enfant scolarisé sur les écoles du territoire »
3. La mise en place d'une semaine « découverte » lors de l'ouverture : *afin de ne pas pénaliser les cycles scolaires vis à vis du jeudi de l'Ascension, de permettre la réalisation des agréments parents/accompagnants et de présenter les activités/fonctionnement/système de réservation aux usagers.*
4. De valider les deux ouvertures nocturnes jusqu'à 22h les jeudis 16 juillet et 6 août 2026 ainsi que les ouvertures matinales pour les couloirs de nage en période scolaire initiale à 7h30 les lundis et jeudis
5. Les fermetures d'établissement le 30 mai, 31 août et 1^{er} septembre

Il ajoute que les élus de la Commission Sports se sont réunis et ont travaillé de concert pour proposer une tarification identique pour la saison 2026. Toutefois, il est proposé la location d'un bike à 8€/30 minutes.

Déclinaison des tarifs	Tarifs appliqués en 2025			Proposition tarifs 2026		
	2025 - Territoire	2025 - Hors territoire	Tarifs CNAS 2025	2026 Territoire	2026 Hors territoire	Tarifs CNAS 2026
Entrée Enfant (ticket 1 entrée)	2.50 €		2 €	2.50 €		2 €
Abonnement enfant (carte 10 entrée)	20 €	22 €	20 €	20 €	22 €	20 €
Abonnement enfant (carte 30 entrée)	56 €	60 €	56 €	56 €	60 €	56 €
Entrée Adulte (ticket 1 entrée)	3.50 €		3 €	3.50 €		3 €
Abonnement adulte (carte 10 entrée)	28 €	31 €	31 €	28 €	31 €	31 €
Abonnement adulte (carte 30 entrée)	78 €	89 €	89 €	78 €	89 €	89 €
PACK FAMILLE 2 adultes + 2 enfants (4 tickets)	9.50 €		8 €	9.50 €		8 €
Ecole de nage (à la séance)	10 €			10 €		

Abonnement Ecole de nage (carte 10 séance)	80 €	90 €		80 €	90 €
Stage de Natation (5 séances consécutives - Lun au Vend)	40 €	45 €		40 €	45 €
Groupe enfant (ticket 1 entrée)	2 €			2 €	
Groupe adulte (ticket 1 entrée)	3 €			3 €	
Forfait 10h (carte horaire)	20 €	25 €		20 €	25 €
Forfait 30h (carte horaire)	54 €	65 €		54 €	65 €
Forfait 50h (carte horaire)	87 €	100 €		87 €	100 €
Activités « Aqua » (à la séance)	10 €			10 €	
Abonnement « Aqua » (carte 10 entrée)	75 €	85 €		75 €	85 €
Location ligne d'eau (1h) Associations/organismes	30 €			30 €	
Location Bike 30 min				8€	
CARTE RFID pour abonnement	3 €			3 €	
Entrée Gratuite - moins de 4ans - parents accompagnants (activités/cours) - activités « aqua » ou « bike » payé en caisse	0 €	0 €		0 €	

Robert CAHU souhaite savoir pourquoi il y a des ouvertures nocturnes ?

Laurent MARTIN indique que cette année il y aura 2 ouvertures nocturnes afin de répondre aux demandes des usagers, il s'agit d'un essai donc seulement 2 soirées sont prévues.

José MONEL demande pourquoi le nombre d'entrées gratuites ne correspond pas au nombre d'enfants scolarisés ?

Laurent MARTIN explique qu'il s'agit d'une erreur. Chaque enfant dispose bien d'une entrée gratuite. Un recensement du nombre d'enfants est effectué en amont. Toutefois, si des tickets venaient à manquer, il convient de s'adresser au service des sports, qui fera parvenir les tickets manquants.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Sports de la Communauté de communes du Piémont Cévenol,

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) adoptée par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021, prise en vertu d'une habilitation octroyée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 15 janvier 2013 créant une régie de recettes pour la piscine intercommunale de Quissac,

Considérant la nécessité de modifier et de créer des tarifs pour le centre aquatique intercommunal Maurice PERRY,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'adopter les tarifs pour le centre aquatique intercommunal Maurice PERRY comme suit :

Déclinaison des tarifs	Tarifs 2026		
	2026 Territoire	2026 Hors territoire	Tarifs CNAS 2026
Entrée Enfant (ticket 1 entrée)	2.50 €		2 €
Abonnement enfant (carte 10 entrée)	20 €	22 €	20 €
Abonnement enfant (carte 30 entrée)	56 €	60 €	56 €
Entrée Adulte (ticket 1 entrée)	3.50 €		3 €
Abonnement adulte (carte 10 entrée)	28 €	31 €	31 €
Abonnement adulte (carte 30 entrée)	78 €	89 €	89 €
PACK FAMILLE 2 adultes + 2 enfants (4 tickets)	9.50 €		8 €
Ecole de nage (à la séance)	10 €		
Abonnement Ecole de nage (carte 10 séance)	80 €	90 €	
Stage de Natation (5 séances consécutives - Lun au Vend)	40 €	45 €	
Groupe enfant (ticket 1 entrée)	2 €		
Groupe adulte (ticket 1 entrée)	3 €		
Forfait 10h (carte horaire)	20 €	25 €	
Forfait 30h (carte horaire)	54 €	65 €	
Forfait 50h (carte horaire)	87 €	100 €	
Activités « Aqua » (à la séance)	10 €		
Abonnement « Aqua » (carte 10 entrée)	75 €	85 €	
Location ligne d'eau (1h) Associations/organismes	30 €		
Location Bike 30 min	8€		
CARTE RFID pour abonnement	3 €		
Entrée Gratuite - moins de 4ans - parents accompagnants (activités/cours) - activités « aqua » ou « bike » payé en caisse	0 €		

- de renouveler la gratuité pour les groupes scolaires et centres de loisirs du territoire Piémont Cévenol
- de reconduire l'opération « 1 ticket gratuit pour chaque enfant scolarisé sur les écoles du territoire »

- de mettre en place une semaine « découverte » lors de l'ouverture
- de valider les deux ouvertures nocturnes jusqu'à 22h les jeudis 16 juillet et 6 août 2026 ainsi que les ouvertures matinales pour les couloirs de nage en période scolaire initiale à 7h30 les lundis et jeudis
- de valider les fermetures d'établissement le 30 mai, 31 août et 1^{er} septembre
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.




Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication : 03.03.2026

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2026

Application agréée E-legalite.com